



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

hôpitaux

Question au Gouvernement n° 500

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Jean-Luc Prével.

M. Jean-Luc Prével. Ma question s'adresse à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Encore !

M. Jean-Luc Prével. Madame la ministre, les hôpitaux jouent un rôle très important dans notre système de soins au service de la population.

M. Jean Glavany. Très bien !

M. Jean-Luc Prével. Vous venez d'expliquer que votre politique hospitalière serait très différente de la précédente.

M. Jean Glavany. Tant mieux !

M. Jean-Luc Prével. Pourtant, celle-ci voulait s'orienter vers l'optimisation, la responsabilisation, la contractualisation, l'évaluation et les dotations financières en fonction des besoins. Que proposez-vous d'autre ? Vous venez de déclarer que vous alliez maintenir les hôpitaux de proximité. Chacun souhaite évidemment pouvoir être accueilli et soigné près de chez lui, mais la population a droit à la sécurité et c'est aux pouvoirs publics d'y veiller. Comment concilier proximité et sécurité ?

En 1997, sur 405 postes d'anesthésiste mis au concours pour les hôpitaux généraux, 100 seulement ont été pourvus, soit un sur quatre. Comment un hôpital pourra-t-il fonctionner sans anesthésiste ? Que deviendront le service des urgences, celui de chirurgie, celui de gynécologie ? M. Kouchner ne pourra pas pourvoir tous ces postes avec des médecins diplômés étrangers comme il vient de le faire à Pithiviers, sous les projecteurs médiatiques ! Allez-vous modifier le statut des praticiens pour prendre en compte la pénibilité du travail ? Pour résumer, faut-il maintenir les hôpitaux de proximité ? Evidemment oui, mais en assurant la sécurité. Leur accorderez-vous les moyens financiers et les personnels indispensables, notamment les anesthésistes ? (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et sur de nombreux bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'état à la santé.

M. Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé. Vaste question !

Monsieur le député, vous avez fait allusion à Pithiviers. Mais la démonstration de Pithiviers va dans deux sens. Premièrement, si nous avons fermé la chirurgie, nous avons laissé ouverte la maternité. Pourquoi ? Parce que la maternité n'avait pas démérité et répondait à un réel besoin de la population. Deuxièmement, à Pithiviers comme ailleurs, c'est grâce à un certain nombre de médecins étrangers que nos hôpitaux fonctionnent chaque nuit et dans l'urgence, vous le savez très bien. («Très bien !» sur plusieurs bancs du groupe socialiste.) Il faut donc modifier leur statut de PAC et leur permettre d'aller plus loin et de prétendre au statut de praticien hospitalier. (Applaudissements sur divers bancs du groupe socialiste.) La population de Pithiviers ne s'en plaint pas, monsieur Prével; elle en a été au contraire plutôt satisfaite.

Maintenant, qu'est-ce qu'un hôpital de proximité ? La question est posée dans le livre blanc qui vient de m'être remis: la proximité, qu'est-ce que cela signifie ? Tantôt, c'est une réalité: la proximité d'un hôpital très équipé. Tantôt, c'est un concept que l'on énonce et que l'on met en avant, parce que le plateau technique local ou les personnels ne sont pas suffisants, dans une petite ville en particulier.

Pour notre part, Martine Aubry vient de le dire, nous avons choisi de ne pas fermer systématiquement les

hôpitaux de proximité, surtout lorsqu'on en a besoin. Encore faut-il les harmoniser, les mettre en réseau avec des hôpitaux plus importants et mettre au point un parcours du malade à même d'assurer une réelle égalité thérapeutique.

Vous dites: pas assez d'anesthésistes. Je le sais, il en manque 400.

Vous dites: modification du statut des praticiens hospitaliers. Nous y travaillons, les groupes de travail se réunissent très régulièrement au ministère de la santé. Il faut aussi remettre en cause et la formation initiale et la formation continue. Nous nous en occupons. C'est une énorme affaire, malheureusement laissée en friche depuis quelques années.

Je veux enfin apaiser l'angoisse de certains. On est souvent persuadé que le maintien de l'hôpital dit de proximité dans sa ville est en soi-même une garantie. Ce n'est pas toujours vrai. Vous avez eu raison de souligner: c'est d'abord la sécurité qui compte, la manière dont on prend en charge le patient en lui donnant les mêmes chances qu'à un autre, plus nanti ou qui habite d'une ville plus importante. C'est là tout le problème. C'est en travaillant à une réelle harmonisation hospitalière, rompant avec une politique par trop obscure, trop abrupte, en tout cas ressentie comme telle, que nous essaierons de déployer ce réseau qui profitera aux malades. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Prével](#)

Circonscription : Vendée (1^{re} circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 500

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 avril 1998, page 2326

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 2 avril 1998